



# Le Bellifontain



Mai 2024 / Numéro 13



## 1. Edito

*Malgré le temps maussade, le printemps est arrivé, les jonquilles et le muguet sont en fleurs même en avance sur la saison. Comme vous pourrez le lire en dessous le budget communal a été voté début avril comme nous l'impose la loi. C'est un moment important pour notre village, l'exercice n'est pas toujours facile pour trouver un équilibre entre les différentes sections et chapitres.*

*Je suis ravi de notre matinée passée au sein de la maison de retraite lors de la chasse aux oeufs, ces instants de relations intergénérationnelles contribuent à l'adaptation de la société aux conséquences du vieillissement. C'est en cherchant à connaître ce que vivent les autres générations qu'on s'en rapproche et qu'on parvient à les comprendre. On peut entretenir les liens entre générations partout et tout le temps. Les activités dans lesquelles on peut transmettre des connaissances sont l'occasion d'améliorer les liens entre jeunes et moins jeunes (cuisine, couture, informatique, jardinage, etc..). Les loisirs et activités créatives sont aussi un bon moyen d'améliorer les liens entre générations.*

*Le lien intergénérationnel est source de bienfaits à tous les âges. Fondamental au sein de la famille, essentiel dans bien des associations, il contribue au développement personnel et, plus largement à la cohésion sociale en faisant tomber les barrières et les préjugés des uns sur les autres. Nous devons poursuivre ces échanges tout au long de l'année.*

### SOMMAIRE

1. Edito
2. Budget 2024
3. Jeux Olympiques PARIS 2024
4. La chasse aux oeufs
5. Dates à retenir

Jean-Noël DUCLOS  
Maire de Bellefontaine



## 2. Le Budget 2024

Le budget communal a été voté le 04 avril 2024. Après les débats, l'assemblée délibérante a décidé de ne pas augmenter les taxes en 2024 malgré les difficultés de moyens pour de nombreuses communes, pas d'augmentation depuis 2014.

### Tableau des taxes applicables en 2024

	<b>Rappel des taux 2023</b>	<b>Taux votés pour 2024</b>
TFB Taxe Foncière bâti	32, 62	32, 62
TFNB Taxe Foncière non bâti	125, 22	125, 22
CFE Cotisation foncière des entreprises	16, 99	16, 99
THS Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,87	17,87

### COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2023

Le compte administratif représente les résultats de l'année additionnés aux excédents cumulés des années précédentes qui permettent d'alimenter la section de fonctionnement et la section d'investissement pour la réalisation de travaux.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

#### **Section de Fonctionnement**

Recettes 2023	555 745,52
Report excédentaire de 2022 Pour mémoire l'excédent cumulé de la clôture de 2022 de 164 245,14 € a été affecté partiellement en 2023 à l'investissement Recettes article 1068 pour 74 245,14 €	91 529,04
Recettes 2023 et excédent 2022	647 274,56
Dépenses 2023	534 981,91
<b>Excédent de fonctionnement cumulé à la clôture de 2023</b>	<b>112 292,65</b>

<b>Section d'investissement</b>	
Recettes 2023	125 178,60
Report excédentaire de 2022	50 983,35
Recettes 2023 et excédent 2022	176 161,95
Dépenses 2023	98 064,26
<b>Excédent d'investissement cumulé à la clôture de 2023</b>	<b>78 097,69</b>
<b>Excédent cumulé de fonctionnement + investissement à la clôture de 2023</b>	<b>190 390,34</b>

### **AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE CLOTURE**

#### **DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL DE L'EXERCICE 2023**

L'affectation de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement du compte administratif communal de l'exercice 2023 soit **190 390,34 €** est réparti de la façon suivante :

90 000,00 € à la section de fonctionnement - Recettes du budget primitif 2024,

22 292,65 € à la section d'investissement – Recettes du budget primitif 2024

L'affectation de l'excédent de clôture de la section d'investissement du compte administratif communal de l'exercice 2023, est réparti de la façon suivante :

78 097,69 € sur la section d'investissement - Recettes du budget

### **LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

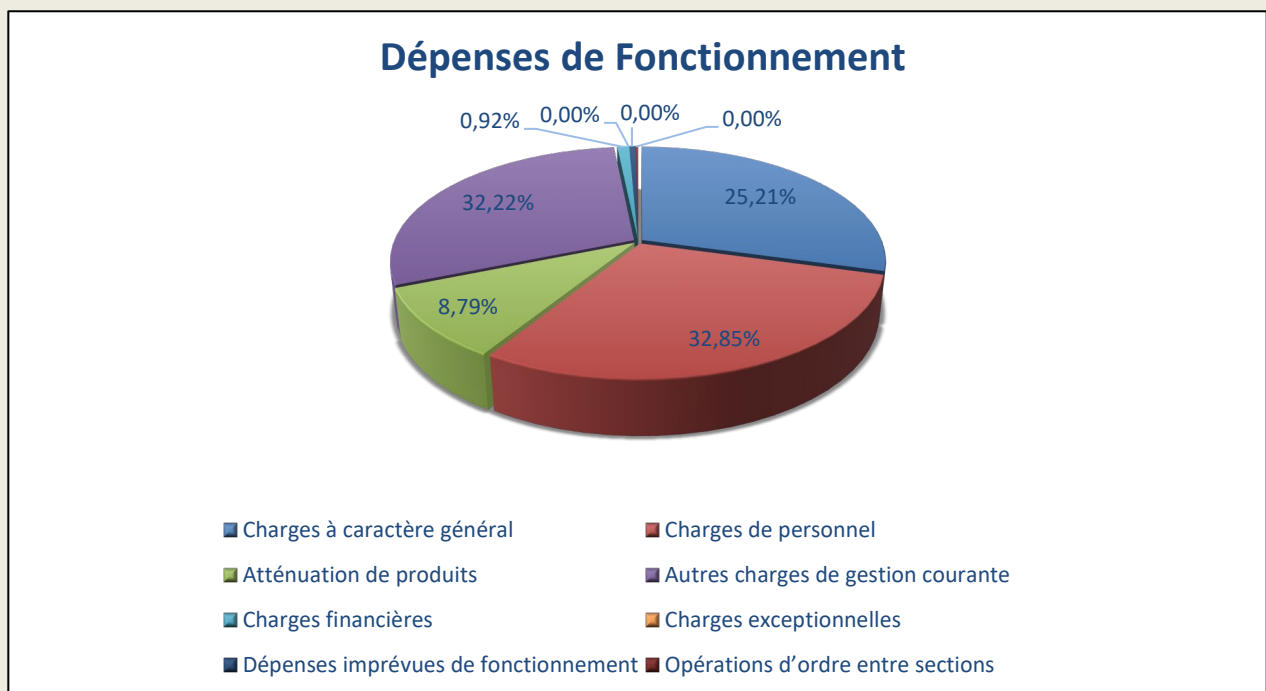
Le budget de fonctionnement est divisé en chapitres qui se décompose pour les dépenses en charges à caractère général, ( les énergies et les carburants, les fournitures d'entretien et de petit équipement, les vêtements de travail, les fournitures administratives, les contrats d'entretien, les achats pour l'entretien des voiries et des bâtiments, les relations publiques et les fêtes), en charges de personnel (les salaires, les cotisations sociales et de prévoyance), en atténuations de produits, en autres charges de gestion courante (indemnités des élus, les dépenses obligatoires comme l'école, les cotisations aux différents syndicats, les subventions aux associations), en charges financières et en charges exceptionnelles.

Pour les recettes en excédents antérieurs reportés, en produits des services (concessions du cimetière, redevance d'occupation du domaine public), en impôts et taxes, en dotations et participations (les dotations et subventions versées par l'état, la région, le département et autres organismes), en autres produits de gestion courante (loyers des immeubles et des terrains), et en produits exceptionnels.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

### DEPENSES

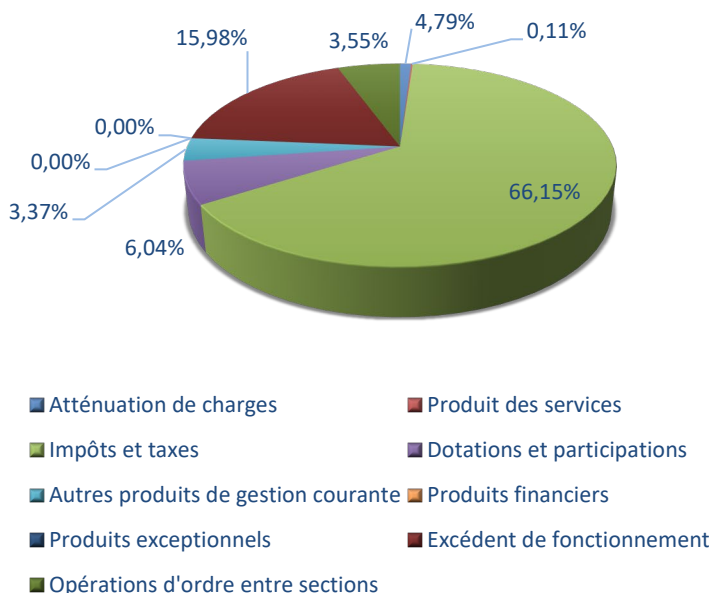
Charges à caractère général	141 950,00	25,21%
Charges de personnel	185 000,00	32,85%
Atténuation de produits	49 500,00	8,79%
Autres charges de gestion courante	181 450,00	32,22%
Charges financières	5 200,00	0,92%
Charges exceptionnelles	0,00	0,00%
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>563 100,00</b>	<b>100,00%</b>



### RECETTES

Atténuation de charges	27 000,00	4,79%
Produit des services	600,00	0,11%
Impôts et taxes	372 500,00	66,15%
Dotations et participations	34 000,00	6,04%
Autres produits de gestion courante	19 000,00	3,37%
Produits financiers	0,00	0,00%
Produits exceptionnels	0,00	0,00%
Excédent de fonctionnement	90 000,00	15,98%
Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	3,55%
<b>TOTAL</b>	<b>563 100,00</b>	<b>100,00%</b>

## Recettes de Fonctionnement



## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

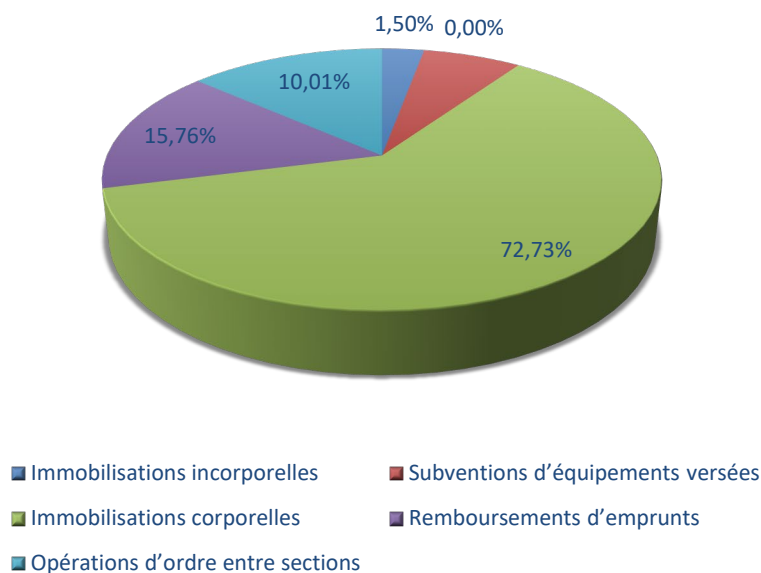
Ce budget d'investissement recouvre les grosses dépenses que nous engageons tout au long de la mandature, notamment en matière de gros travaux, comme les locaux techniques, le mur de la maison de retraite, l'aménagement des rues, des trottoirs, les chemins ruraux, en ajoutant les aléas comme le mur de la rue du Tourneveau par exemple.

### BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

#### DEPENSES

Immobilisations incorporelles	3 000,00	1,50%
Subventions d'équipements versées	000,00	0,00%
Immobilisations corporelles	145 359,83	72,73%
Remboursements d'emprunts	31 500,00	15,76%
Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	10,01%
<b>TOTAL</b>	<b>199 859,83</b>	<b>100,00%</b>

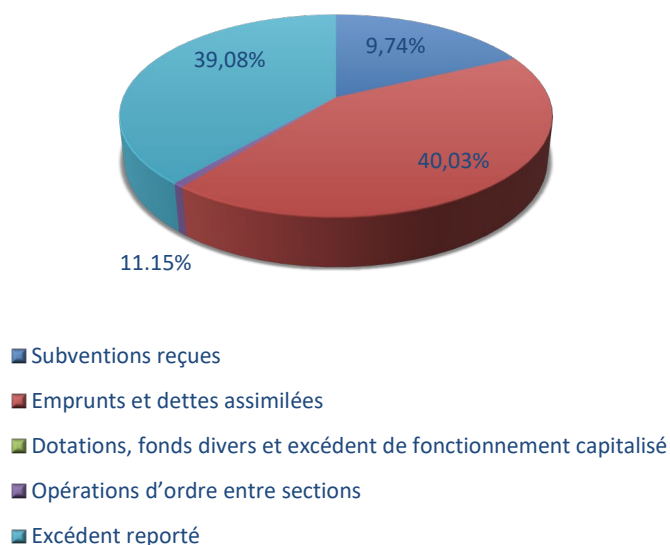
## Dépenses d'Investissement



## RECETTES

Subventions reçues	19 469,49	9,74%
Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	40,03%
Dotations, fonds divers et excédent de fonctionnement capitalisé	22 292,65	11,15%
Opérations d'ordre entre sections	000,00	0,00%
Excédent reporté	78 097,69	39,08%
<b>TOTAL</b>	<b>199 859,83</b>	<b>100,00%</b>

### Recettes d'Investissement



### LES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Au fil des années, afin de réaliser les gros travaux d'investissement, la commune a eu recours à l'emprunt., à savoir capital restant dû au 31 décembre 2023 : **274 087,83 €**

#### **Logements sociaux RD 922 :**

Capital restant dû : 77 714,14 €      annuités de remboursement : Capital : 6 455,47 €      Intérêts : 2 272,58 €

#### **Travaux de rénovation de l'église :**

Capital restant dû : 121 436,00 €      annuités de remboursement : Capital : 16 483,94 €      Intérêts : 1 765,38 €

#### **Aménagement de la place Lavoisier :**

Capital restant dû : 74 937,69 €      annuités de remboursement : Capital : 7 770,05 €      Intérêts : 1 141,37 €

#### **Soit un total pour l'année 2024 :**

**Annuités de remboursement : 35 888,79 €      dont Capital : 30 709,46 €      Intérêts : 5 179,33 €**

### 3. Jeux Olympiques PARIS 2024

#### Un peu d'histoire :

Les Jeux Olympiques représentent une tradition millénaire liant sport et culture, qui se trace en pointillés mais a toujours su renaître. Les célébrations des peuples grecs antiques ont très tôt mis en évidence des valeurs qui constituent encore aujourd'hui le socle de l'esprit olympique. A l'ère antique, on trouvait déjà des traces de trêve entre souverains signée pendant la durée de compétitions sportives. Aujourd'hui encore, une résolution sur la Trêve olympique est adoptée par l'Assemblée générale des nations unies, en amont des Jeux. L'histoire des Jeux, ancienne de plusieurs millénaires, s'en trouve extrêmement fournie. En 393 après J-C, l'Empereur romain Théodose Ier interdit l'organisation des Jeux Olympiques pour des motifs religieux, les Jeux favorisant selon l'Empereur la diffusion du paganisme. Ils ne seront pas rétablis avant l'ère moderne.



#### Une renaissance basée à Paris

A la veille du 20e siècle, les tentatives de rétablir des Jeux sportifs d'ampleur mondiale se multiplient, mais échouent par manque de coordination du mouvement sportif international. Jusqu'à ce qu'un homme ne décide d'en rassembler des acteurs importants, à Paris. Les Jeux Olympiques seront rétablis à l'occasion du premier congrès olympique, organisé du 16 au 23 juin 1894 par le Baron Pierre de Coubertin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. 2 000 personnes assistent au congrès, et parmi eux figurent notamment 58 délégués français représentant 24 organisations et clubs sportifs, ainsi que 20 délégués de Belgique, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Russie et Suède représentant 13 fédérations sportives étrangères. Le 23 juin, à l'issue du congrès, les Jeux Olympiques sont rénovés et le Comité International Olympique fondé. Les principes qui guident le Baron Pierre de Coubertin dans cette démarche et sont à l'origine de l'olympisme et du mouvement olympique sont :

- **Promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont au fondement du sport ;**
- **Éduquer les jeunes par le sport dans un esprit de bonne compréhension mutuelle et d'amitié, dans le but d'aider à construire un monde meilleur et pacifique ;**
- **Diffuser les principes olympiques dans le monde entier et créer de la sorte une bonne volonté internationale ;**
- **Rassembler les athlètes du monde dans le grand festival sportif quadriennal que sont les Jeux Olympiques.**

#### Les femmes enfin invitées

Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ont lieu à Athènes, au cœur du pays originel des Jeux Olympiques de l'Antiquité, en avril 1896 avant que Paris n'accueille les deuxièmes en 1900.

Les Jeux Olympiques de 1900 à Paris sont les premiers à voir les femmes participer. La première championne olympique sera la Britannique Charlotte Cooper en tennis, quintuple vainqueur de Wimbledon. 22 femmes sur un total de 997 athlètes concourent dans seulement cinq sports : le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf. Seuls le golf et le tennis comportent des épreuves uniquement féminines. Il est inscrit dans la Charte Olympique que « le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport ; à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes ». Depuis, la participation féminine aux Jeux Olympiques a fortement augmenté puisque 48,9% de femmes sont

attendues à Tokyo en 2020, contre 23% aux Jeux de Los Angeles en 1984 et seulement 13% aux Jeux à Tokyo en 1964. Depuis plus de vingt ans le CIO œuvre, en coopération avec les Fédération Internationales ainsi que les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques, pour une augmentation du nombre d'épreuves féminines aux JO. Avec l'ajout de la boxe féminine au programme olympique, les Jeux de Londres 2012 étaient les premiers où les femmes ont concouru dans tous les sports au programme. Aux Jeux Olympiques de Rio 2016, 45% des athlètes participant étaient des femmes (5 059 femmes d'un total de 11 238 athlètes). Les Jeux de Tokyo 2020 étaient l'édition la plus équilibrée entre les deux sexes avec une participation féminine attendue de 48,9%.



**Marguerite Marie BROQUEDIS**, née le 17 avril 1893 à Pau et morte le 23 avril 1983 à Orléans, est une joueuse de tennis française du début du XX<sup>e</sup> siècle. Première française championne olympique toutes disciplines confondues, sa popularité fut importante avant la Grande Guerre.

Vue générale du stade de Colombes

## 1924-2024 Paris 1924 : les derniers Jeux Parisiens avant un siècle d'attente

Les Jeux Olympiques sont organisés pour les deuxièmes et troisièmes fois en France. A Chamonix pour les premiers Jeux Olympiques d'hiver de l'Histoire entre janvier et février, et à nouveau à Paris pendant l'été. A cette occasion, la devise olympique, utilisée par Pierre de Coubertin depuis 1896 après l'avoir empruntée à l'abbé Henri Didon, est mise en avant, à savoir « Citius, Altius, Fortius » (plus vite, plus haut, plus fort).

En 1924 déjà, les Jeux de Paris innovaient. Paris 1924 invente le concept de Village olympique, une tradition qui sera ensuite reprise à chaque édition des Jeux Olympiques.

Le premier Village olympique de l'histoire fut construit à proximité du stade olympique de Colombes (92). Il était composé d'habitations temporaires en bois, chacune pourvue de trois lits. Trois repas par jour étaient prévus pour les athlètes qui partageaient lavabos, douches et salles à manger. Le village offrait différents services aux athlètes, comme un bureau de change, un service de blanchissage, un salon de coiffure, un kiosque à journaux ou encore un bureau de poste. Le village de 1924 n'avait pas vocation à être préservé, contrairement à ses successeurs.

La localisation des arènes sportives, tout comme celle du village, diffusait la fête des Jeux jusqu'aux villes en bordure de Paris. Le « Grand Paris » était déjà impliqué en 1924, que ce soit avec le village olympique et le stade olympique situés à Colombes, le bassin d'aviron à Argenteuil, le stand de chasse à Versailles et à Issy-Les-Moulineaux, les terrains de polo de Bagatelle et Saint-Cloud... Toute la région parisienne vivait au rythme des Jeux.



## Paris 2024 : des Jeux qui brisent les codes

Paris 2024 compte bien s'inscrire aussi dans cette lignée des Jeux organisés en France qui font bouger les lignes. Devenir les premiers Jeux neutres en carbone, les premiers Jeux paritaires, ou encore les premiers Jeux à organiser des épreuves accessibles à tous ; c'est l'ambition de Paris 2024 pour honorer et poursuivre l'héritage olympique français.



Le premier village de l'ère olympique à Colombes (Hauts-de-Seine), en 1924

Le Baron Pierre de Coubertin

## 4. La chasse aux Œufs

### *Un bel échange intergénérationnel au sein du parc de la maison de retraite*

Une belle initiative cette année, une collaboration entre la mairie et nos résidents de la maison de Retraite, « LES JARDINS D'IROISE » pour cette chasse à l'œuf 2024.



Tous sont au rendez-vous le dimanche 7 avril dernier devant le château pour le top départ. Parents et enfants sont fins prêts pour dénicher les œufs.



Cette année pour des raisons d'équité, ce sont des œufs factices décorés par les résidents qui sont disséminés dans le parc.




Une distribution de chocolats à l'ensemble des participants a suivi cette récolte.



Ce beau moment récréatif s'est terminé autour d'un délicieux brunch pour les enfants et les parents accompagnants, offert par la maison de retraite « LES JARDINS D'IROISE ». Un grand merci à la directrice et à l'ensemble des équipes pour ce moment de convivialité partagé. Des événements à reproduire pour améliorer et garder ce contact si important entre les générations.



Résidence Les Jardins d'Iroise  
de Bellefontaine



# MARCHÉ

26 MAI À PARTIR DE 14H  
DANS LE PARC DU CHATEAU



9 RUE DES SABLONS  
95270 BELLEFONTAINE  
01.34.71.01. 57

Un autre rendez-vous au sein de la maison de retraite à noter sur vos tablettes, un nouvel échange avec les résidents.

## 5. Dates à retenir

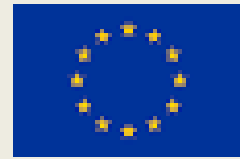
**08 MAI 2024 : Aux monuments aux morts,  
commémoration du 08 mai 1945 RDV à la mairie 11h15**

*Ne pas oublier*



**25 MAI 2024 : A partir de 11 heures Journée  
communautaire de l'environnement à  
Belloy en France**

**09 JUIN 2024 : Elections Européennes**



**22 juin 2024 en prévision soirée bretonne**



**08 septembre 2024  
organisé par le Foyer  
rural  
LA RONDE DES  
VILLAGES**

